



Mars
2015

Infolettre Vert en vrac

SAVIEZ-VOUS QUE...

Tous nos services Éco-quartier et la boutique Bric à Vrac sont situés à u 7003 Hutchison! Nos heures d'ouverture :

Lundi : 9h à 17h
Mardi : 9h à 17h
Mercredi : 9h à 19h
Jeudi : 9h à 17h
Vendredi : 9h à 17h
Samedi et dimanche: FERMÉ

Recyclage

Venez chercher gratuitement vos dix premiers sacs à recyclage à l'éco-quartier afin de participer à la collecte sélective ! Si vous êtes propriétaire, contactez-nous pour commander un bac roulant !

Composteurs disponibles à l'éco-quartier

Les résidents de l'arrondissement sont invités à se procurer un composteur subventionné pour un montant de 30\$ à l'éco-quartier. Contactez-nous!

L'agrile du frêne est arrivé dans l'arrondissement

Depuis quelques années, des milliers de frênes à Montréal sont menacés par un insecte ravageur, l'agrile du frêne. L'arrondissement VSP ne sera malheureusement pas épargné par cet envahisseur. Afin de réduire les impacts dévastateurs de l'agrile du frêne, la Ville de Montréal a mis en place un plan d'action pour ralentir l'infestation sur les arbres publics. Toutefois, les arbres appartenant aux citoyens ne sont pas couverts par ces mesures. La collaboration des citoyens est donc essentielle pour ralentir la mortalité des frênes. Si vous possédez un frêne sur votre propriété, faites-le évaluer par un professionnel dès l'arrivée du printemps ; il sera soit abattu ou traité avec un biopesticide, le TreeAzin. Pour plus d'information, contactez nous ou le 311, et visitez le : ville.montreal.qc.ca/agrile



À vos agendas: AGA2015 de Vrac environnement

Vous êtes cordialement invité(e)s à l'assemblée générale annuelle de Vrac environnement mardi le 31 mars 2015, au 7003 Hutchison, qui sera précédée à 17h15 d'une consultation citoyenne sur un projet d'implantation de kiosque permanent de réparation vélo sur l'espace public dans le quartier Parc-Extension. Venez partager vos opinions et commentaires dans un esprit d'idéation et de validation du projet.

17h Accueil

17h15 Consultation citoyenne

sur l'implantation d'un kiosque de réparation vélo permanent
18h00 à 19h30 AGA de Vrac environnement



L'atelier Lieu populaire (LP) vélo met en vente des vélos revalorisés

Avec l'appui financière du *Fonds régional d'investissement jeunesse*, le projet Culture Vélo a débuté en septembre la formation de cinq élèves de l'école Lucien-Pagé. Dans le cadre de cette formation sur la mécanique vélo, les jeunes mécaniciens de l'atelier Lieu Populaire (LP) vélo ont revalorisé plusieurs vélos destinés à la vente. Un achat de vélo permet aux stagiaires d'acheter d'autres pièces et outils pour assurer la pérennité de leur projet. Un achat représente aussi un appui au secteur communautaire et aux jeunes travailleurs dans leurs activités et initiatives futures. Pour consulter les fiches descriptives des vélos à vendre, pour acheter un vélo ou pour toute autre question, visitez le <http://vracenvironnement.org/quartier-vert/velo/velos-a-vendre> ou écrivez-nous à lieupopulairevelo@gmail.com

Règlement sur la marche au ralenti

Vous connaissez la marche au ralenti ? Vous laissez tourner le moteur de votre véhicule l'hiver pour le réchauffer ? A des températures extrêmes telles que l'on en a vécu cet hiver, c'est toléré, par contre, il existe un règlement visant à sanctionner les automobilistes qui laissent inutilement tourner leur moteur à l'arrêt. La règle de base : faire rouler le moteur de son véhicule, hiver comme été, pendant plus de 3 minutes constitue une infraction. Passé 10 secondes, laisser tourner son moteur gaspille plus de carburant que si on l'arrête et qu'on redémarre, sans compter les dommages mécaniques que cette mauvaise habitude occasionne! Le règlement ne s'applique pas dans le cas où la température extérieure est inférieure à -10° C et que le moteur fonctionne afin d'en activer le chauffage en raison du fait qu'une personne est présente à l'intérieur du véhicule. Pour éviter toute contravention, arrêtez le moteur chaque fois que le véhicule s'immobilise. À l'arrêt, un moteur consomme entre 2,5 et 4 litres à l'heure. Laisser tourner son moteur 5 minutes par jour représente l'émission de 250 kg de CO2 et une perte d'au moins 100 \$ par année.

Vrac environnement, 7003 Hutchison, Montréal. Tél: 514-270-4049 www.vracenvironnement.org

